

Lutte contre les cambriolages

Face à la recrudescence des vols, la lutte contre les cambriolages a été définie comme priorité gouvernementale par le ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales. La compagnie de gendarmerie de Vitré nous soumet quelques réflexes préventifs à adopter afin de compliquer la tâche des malfaiteurs.

Que faire en cas d'absence de courte durée?

Même pour une courte absence, fermez à clé portes et portails. N'oubliez pas qu'une grande majorité des cambriolages ont lieu **en plein jour**, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien. Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

Que faire en cas d'absence durable?

- Avisez vos voisins, votre domicile doit paraître habité: demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, une attention particulière lors des patrouilles de surveillance générale sera alors assurée.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le prendre par une personne de confiance: une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes mais se les font tout simplement ouvrir. N'ouvrez pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une femme seule ou une personne âgée. Méfiez-vous des faux employés qui viendraient intervenir chez vous sans que vous soyez informé. Les organismes officiels envoient souvent un courrier pour prévenir des visites (n'hésitez pas à les appeler pour vérifier). Dans le doute, n'ouvrez pas. Si des entreprises « suspectes » vous démarchent (ravalement, toiture), n'hésitez pas à **relever la plaque du véhicule** et à informer la gendarmerie qui procédera à des vérifications.

Jamais de nom et d'adresse sur votre porte-clés. Si vous perdez vos clés, changez les serrures. N'hésitez pas à faire des doubles à vos proches plutôt que de les laisser dans des cachettes classiques (paillasson, pot de fleurs, derrière les volets...).

Quelles sont les mesures d'anticipation à prendre?

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur et notez le numéro de série quand il existe.

Notez en plusieurs endroits les numéros de téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chéquiers ou cartes bancaires.

Placez vos bijoux et objets de valeurs en lieu sûr (évités sous les piles de linge).